

Communiqué de presse

La FNCS reçue au ministère dans le Front des Généralistes Entre attentes et déceptions !

La Ministre de la Santé a reçu lundi 12 janvier pendant plus de deux heures les organisations constitutives du Front Généraliste¹.

Ce Front s'est constitué en 2014 pour obtenir la reconnaissance de la médecine générale comme véritable pivot de l'ambulatoire dans la révolution du premiers recours souhaitée par la Ministre, avec de meilleures conditions de formation initiale et continue, une amélioration des conditions d'exercice, autant d'éléments à valoriser dans le cadre du projet de loi de santé.

Cela a été dit et démontré, le modèle de fonctionnement des 600 centres médicaux et polyvalents, centré sur la médecine générale, dans une pratique d'équipe coordonnée, est pertinent et adapté à l'évolution de la médecine moderne. Il est plébiscité par les jeunes générations sortant de nos universités.

Nous sommes saisis de demandes croissantes de stages d'internes et de candidatures de la part des chefs de clinique en médecine générale. La plupart souhaitent par la suite y exercer, privilégiant l'exercice salarié en équipe pluri professionnelle riche de la variété de ses missions associant soins et prévention tout en étant plus respectueux de la vie privée.

Les centres permettent de mieux répondre aux enjeux de réductions des inégalités sociales et territoriales de santé par une action volontariste portée par élus locaux, habitants et professionnels de terrain.

Le centre de santé n'est pas une réponse par défaut à la médecine libérale mais constitue une forme alternative moderne et pertinente qu'il faut promouvoir en tant que telle.

5 actions à mettre en œuvre pour la FNCS :

- Un plan national pour les zones prioritaires définis par Emmanuel Vigneron dans son récent ouvrage² avec la création de 400 centres de santé.
- Un soutien concret à l'exercice d'équipe en dégageant des moyens à la hauteur du défi qu'impose une révolution du premier recours pour une France du XXI^{ème} siècle.
- La construction d'un nouveau modèle de centres de santé avec une place pour des praticiens disposant d'un statut national de praticien ambulatoire.
- Le renforcement de la filière universitaire en médecine générale dans laquelle les centres de santé auront une vraie place avec des maitres de stage sans statut bancal.
- Le renforcement des moyens du DPC pluri professionnel à la hauteur du défi du virage ambulatoire.

La FNCS mettra à disposition son expertise dans les groupes de travail qui traiteront :

- des modalités techniques du tiers payant,
- du projet de service territorial de santé au public,
- des pratiques avancées en médecine de premier recours,

La FNCS est prête à poursuivre son investissement dès à présent.

Contacts FNCS : Dr Richard LOPEZ, Président,
Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale

06 08 28 40 81 president@fncs.org
06 16 60 20 74

¹ MG France, FMF, ISNAR-IMG, REAGJIR, SNJMG, FNCS, associés l'ANEMF, le Collège de la MG, les généralistes enseignants (SNEMG, CNGE)

² Les CENTRES de SANTE, une géographie rétro prospective ; E. Vigneron géographe de la santé Edité par la FEHAP